



## **EXTRAIT DE PÉTITION** **(Conforme au Règlement)**

**Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 39 pétitionnaires.**

**Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec**

**Les faits invoqués sont les suivants :**

**CONSIDÉRANT QUE** de nombreux usagers ont l'obligation d'avoir un véhicule à forte cylindrée pour assurer la sécurité de tous les usagers de la route dans le transport d'importantes charges telles qu'une remorque, une tente-roulotte ou autre;

**CONSIDÉRANT QUE** les coûts additionnels de l'immatriculation de forte cylindrée sont importants, soit entre 227,69 \$ et 570,94 \$ annuellement, comparativement à 191,94 \$ pour les autres propriétaires;

**CONSIDÉRANT QUE** les propriétaires de véhicule à forte cylindrée acquittent des frais annuels plus élevés pour une utilisation parfois de seulement 5 000 km, alors que d'autres propriétaires de véhicule à petite cylindrée paient beaucoup moins, mais souvent pour une plus grande utilisation de la route, allant à 25 000 km par exemple;

**CONSIDÉRANT QUE** l'objectif de cette mesure est de réduire les émissions de gaz polluants;

**CONSIDÉRANT QUE** si le gouvernement désire réduire les gaz à effet de serre, il gagnerait davantage à effectuer des tests de pollution annuellement sur les véhicules âgés de plus de 10 ans;

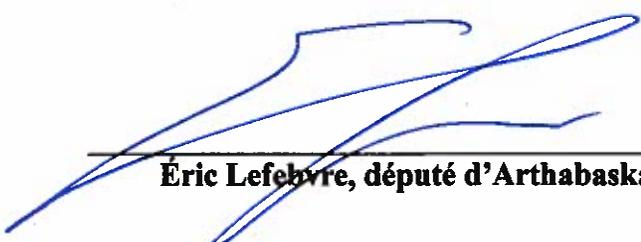
**CONSIDÉRANT QU'**un véhicule à petite cylindrée âgée pollue beaucoup plus en moyenne qu'une forte cylindrée récente.

**Et l'intervention réclamée se résume ainsi :**

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec:

- d'abolir la surprime d'immatriculation pour les propriétaires de véhicules à forte cylindrée;
- de fixer un seul coût d'immatriculation pour tout véhicule privé;
- d'ajouter un test annuel de système d'échappement pour les véhicules âgés de plus de 10 ans qui servira à réduire les gaz à effet de serre.

**Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.**

  
Eric Lefebvre, député d'Arthabaska

11 juin 2018  
Date de signature de l'extrait